

L'année 2020, est une année précoce, l'évolution des stades est équivalente à 2011. Les incidents climatiques sont nombreux : gel, grêle, échaudage, stress hydrique. La quantité et la qualité devraient être au rendez-vous.

A LIRE

* 2020 - Climatologie: record de douceur

* 2020 - Phénologie: record de précocité

* Le mildiou : précoce, pression modérée

* Le black-rot : précoce, pression élevée dans les TNT

* L'oïdium : régulièrement observé

* Vers de la grappe : problématique à ne pas négliger

* La flavescence dorée: une forte extériorisation

* Les autres problématiques

* Les vendanges

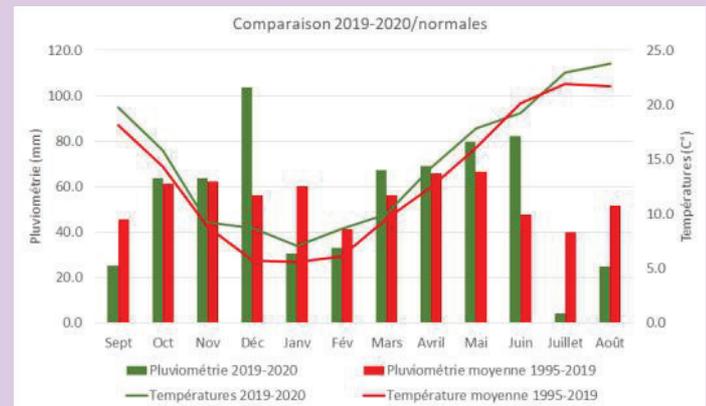
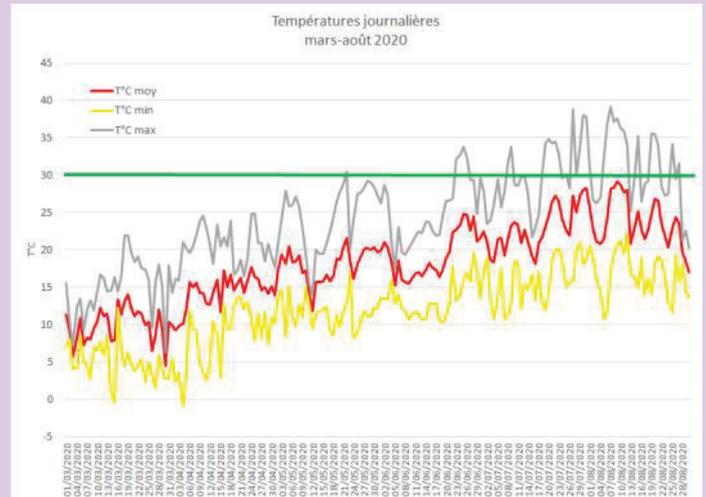
2020 - Climatologie, record de douceur

L'automne 2019 est chaud, la température de septembre et octobre est supérieure de 1,5°C par rapport à la moyenne. Le mois de novembre se rapproche de la moyenne avec +0,4°C d'écart. La pluviométrie du mois de septembre est déficitaire (-20 mm), les mois d'octobre et novembre correspondent à une année normale avec un cumul mensuel d'environ 60 mm.

Au cours de l'hiver la douceur persiste, la température est largement supérieure à la moyenne, +3°C pour le mois de décembre, +1,5°C pour le mois de janvier et +2,5°C pour le mois de février. Les précipitations du mois de décembre sont excédentaires (environ +50 mm) et les mois de janvier et février sont déficitaires, -30 mm pour le premier et -8 mm pour le second.

Le printemps démarre avec des températures proches de la moyenne au mois de mars, mais en avril et mai la douceur est de retour et la température est de 1,7°C supérieure à la moyenne. Cette douceur n'empêche pas un épisode de gel signalé sur le secteur de Lavour au cours de la nuit du 3 au 4 avril, qui engendre quelques dégâts ponctuels. Le printemps est bien arrosé, mars et mai sont excédentaires d'une dizaine de mm et avril est proche de la moyenne. La deuxième quinzaine de mai est sèche, mais la pluie fait son retour en juin avec un fort cumul sur les 15 premiers jours, il affiche +35 mm par rapport à la moyenne. Les pluies sont accompagnées d'orages, un premier épisode de grêle est signalé le 3 juin, sur les secteurs de Sainte Cécile du Cayroux et du Verdier, les dégâts sont ponctuellement importants. Une semaine plus tard, la grêle frappe à deux reprises (le 9 juin et dans la nuit du 12 au 13 juin), les secteurs de Tessonnières, St Waast et Senouillac sont les plus impactés, d'autres secteurs sont touchés dans une moindre mesure. Juin se distingue avec une température inférieure de 1°C par rapport à la moyenne, mais sur la fin du mois les températures repartent à la hausse.

En juillet, la température est supérieure de 1°C par rapport à la moyenne, elle est supérieure de 2°C au mois d'août. Des pics de chaleur sont enregistrés en juillet et août, à plusieurs reprises la température dépasse 35°C. Suite à ces températures excessives, un premier épisode d'échaudage est signalé fin juin, puis fin juillet et au mois d'août. En juillet, la sécheresse s'installe, le déficit hydrique atteint 90%, au mois d'août il est de 50%. Sous l'effet conjugué de la chaleur et du manque d'eau, les premiers signes de stress hydrique apparaissent fin juillet, en sol superficiel. Les parcelles les plus précoces sont vendangées mi-août, la sécheresse se poursuit sur le mois de septembre.



La climatologie a des conséquences sur la phénologie. Les températures clémentes au cours de l'hiver ont favorisé un débourrement précoce. La douceur du printemps permet de conserver cette avance, la floraison débute vers le 15 mai sur les parcelles précoces. Les premiers signes de véraison sont signalés vers le 5 juillet, trois semaines plus tôt qu'en 2019.

A RETENIR

- * Printemps bien arrosé
- * Episodes de grêle en juin
- * Pics de chaleur et sécheresse sur la période estivale

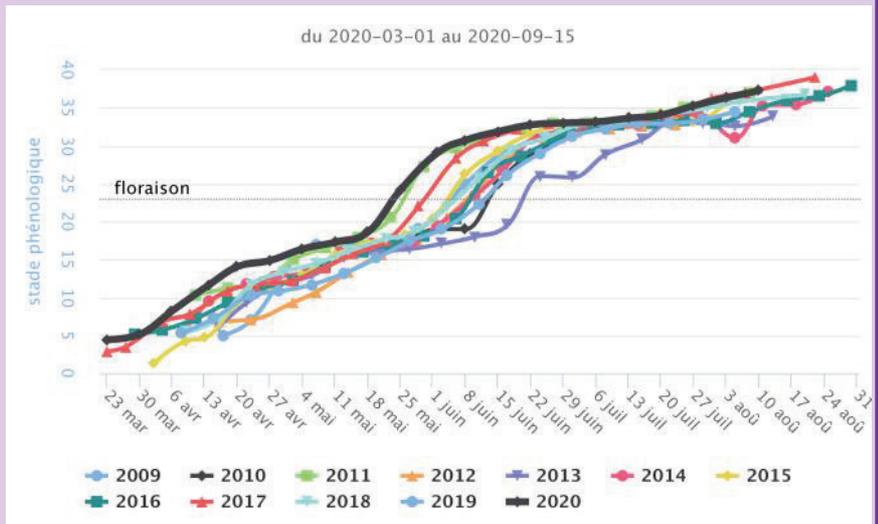
2020 - Phénologie, record de précocité

2020, figure parmi les records de précocité de ces dernières années, avec un débourrement vers le 25 mars. Après un hiver doux, les températures clémentes se poursuivent au printemps. La floraison débute vers le 15 mai sur les parcelles les plus précoces, elle a 15 jours d'avance par rapport à 2019. La floraison est très rapide. Début juin, les parcelles les plus tardives ont atteint le stade fin floraison. Cette étape se déroule sur environ 10 jours (semaines 21 et 22). L'écart est d'environ 7 jours entre secteurs précoces et secteurs tardifs. La floraison bénéficie de conditions climatiques favorables, la période est sèche et les températures sont clémentes.

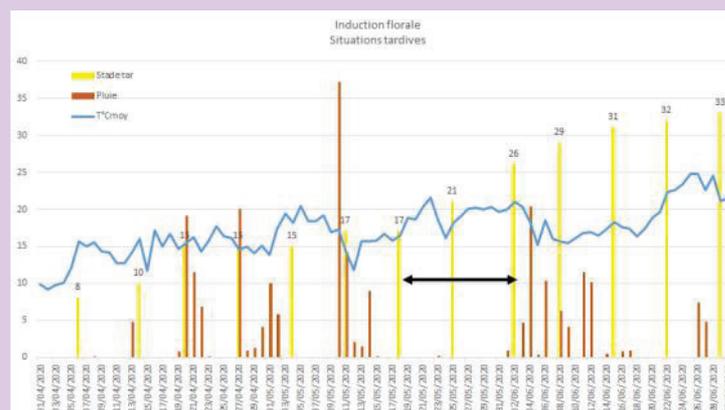
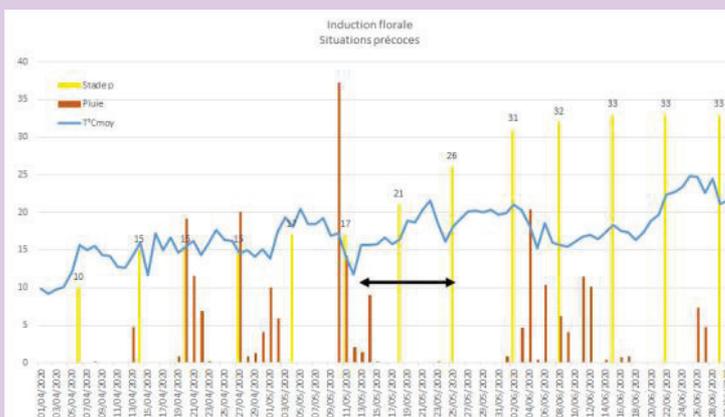
La première quinzaine de juin est froide et pluvieuse, de la coulure est ponctuellement signalée sur Mauzac, Merlot, Loin de l'oeil et Cabernet.

Ensuite, fin juin les températures repartent à la hausse et engendrent les premiers symptômes d'échaudage, sur Gamay, Chardonnay, Duras. La véraison est très précoce, les premiers signes de véraison sont observés vers le 5 juillet sur les Gamay les plus précoces, ils avaient été signalés vers le 30 juillet en 2019. Début août, le stade "mi-véraison" est atteint sur la majorité des cépages, le Mauzac plus tardif est au stade "premières baies vérees".

De nouveaux symptômes d'échaudage sont visibles fin juillet ainsi que les premiers signes de stress hydrique en sol superficiel. Les vendanges débutent vers le 20 août pour les parcelles les plus précoces de Chardonnay et Sauvignon. Le mois d'août et les premiers jours de septembre sont toujours secs.



Quelques repères
 stade 6 : éclatement des bourgeons
 stade 17 : boutons floraux séparés
 stade 27 : nouaison
 stade 36 : mi-véraison
 stade 12 : grappes visibles
 stade 23 : pleine floraison
 stade 33 : fermeture de la grappe



Quelles conséquences pour l'année prochaine?

Le nombre de grappes du millésime 2021 est déterminé lors de l'induction florale qui se produit au moment de la floraison du millésime 2020.

Si on se réfère aux deux graphiques ci-contre : l'induction florale s'est produite dans des conditions climatiques favorables (absence de pluie et températures douces) en toutes situations. Les situations tardives bénéficient des meilleures conditions avec une température moyenne d'environ 20°C sur toute la période.

Par la suite, le nombre de grains sur une grappe est défini lors de la différenciation florale qui se produit lors du débourrement de l'année en cours. Nous verrons ce que nous réserve 2021.

A RETENIR

- * Records de précocité du débourrement à la véraison
- * Des conditions favorables au moment de l'induction florale, en toutes situations

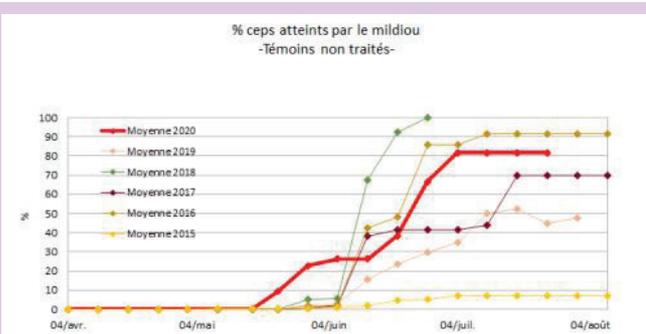
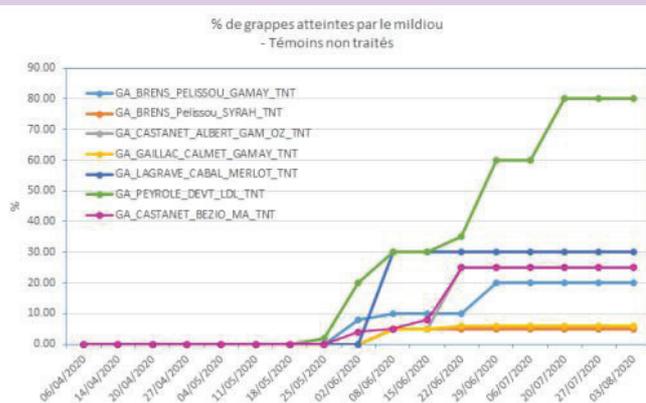
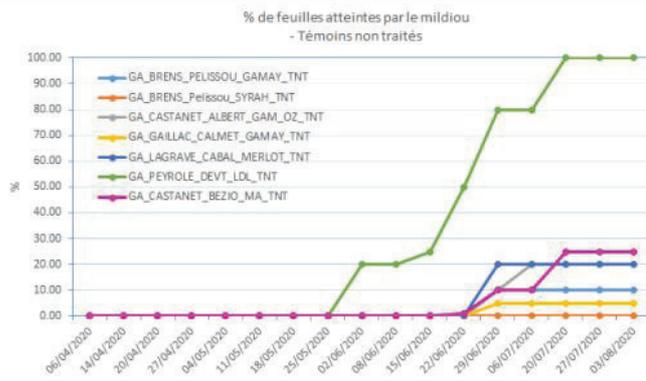
Le mildiou : précoce, pression modérée

Les observations

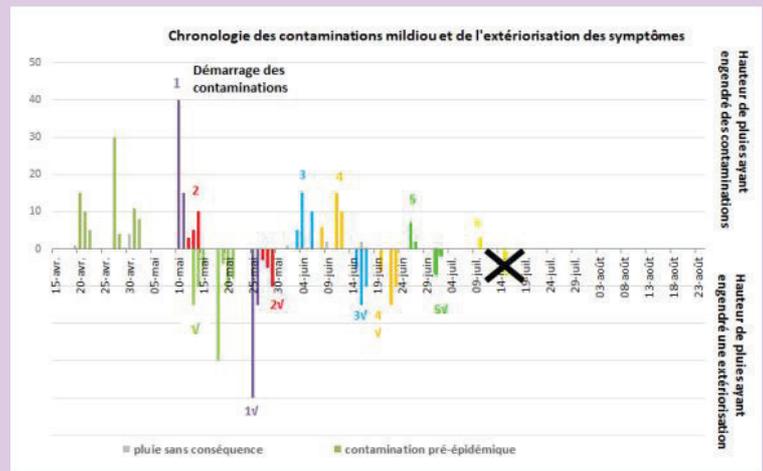
Le réseau d'observations dans le cadre de la SBT (Surveillance Biologique du Territoire) est composé de parcelles non traitées et de parcelles traitées. En 2020, les témoins non traités nous ont permis de suivre l'évolution des maladies cryptogamiques en divers secteurs.

Les tous premiers symptômes sur feuilles sont observés vers le 18 mai sur le témoin non traité de Peyrole et au vignoble, quelques rares inflorescences sont également impactées. Par la suite, les symptômes progressent lentement. Le 15 juin, en l'absence de traitement, la fréquence d'attaque sur grappes atteint au maximum 30% sur les TNT de Peyrole et Lagrave, elle ne dépasse pas 10% sur les autres témoins. Après les pluies des quinze premiers jours de juin, les symptômes progressent significativement sur le témoin de Peyrole. Le 20 juillet, la fréquence d'attaque sur feuilles atteint 100% et 80% sur grappes. Sur les autres témoins, la progression est plus modérée, la fréquence d'attaque est comprise entre 5% et 25% sur feuilles et 5% et 30% sur grappes.

Sur les parcelles de référence, les symptômes sont sporadiques jusqu'au 15 juin. Fin juin-début juillet, de nouveaux symptômes sont recensés, ils concernent essentiellement les feuilles de l'extrémité des rameaux et quelques grappes peuvent être impactées.



Les contaminations



La première sortie de symptômes est sporadique, elle est observée autour du 18 mai et est issue des contaminations pré-épidémiques de fin avril (graphique ci-dessus). Pour les contaminations du 10 au 15 mai (n°1 et 2), la progression des symptômes est modérée, ils sont observés fin mai-début juin. Fin juin-début juillet, une nouvelle sortie de symptômes est observée suite aux pluies contaminantes de la première quinzaine de juin. Au vignoble, cette sortie de symptômes est peu virulente et se cantonne essentiellement sur les feuilles de l'extrémité des rameaux, ponctuellement quelques grappes sont impactées. L'épisode contaminant du 26 juin (n°5) est le dernier qui s'exprime cette année, la sortie des symptômes est discrète.



Globalement, les traitements mis en oeuvre par les vignerons (références sur le graphique ci-dessus) ont permis de limiter l'impact de la maladie. En juillet, la vigilance peut être relâchée car les conditions climatiques sont sèches et la véraison est enclenchée. Les pertes liées au mildiou ont été très ponctuelles, et concernent des parcelles situées dans des zones favorables, comme les bas-fonds par exemple.

La pression 2020

Comparativement aux années précédentes, la pression mildiou a été "moyenne". Elle démarre précocement vers le 20 mai, plus tôt qu'en 2019. La progression des symptômes est lente jusqu'au 15 juin, elle devient plus rapide à partir de fin juin-début juillet. L'évolution est ensuite stoppée en juillet, lorsque la sécheresse s'installe. La pression est inférieure à celle de 2019. L'année 2018 reste la plus impactée et 2015 est celle avec la pression mildiou la plus faible.

A RETENIR

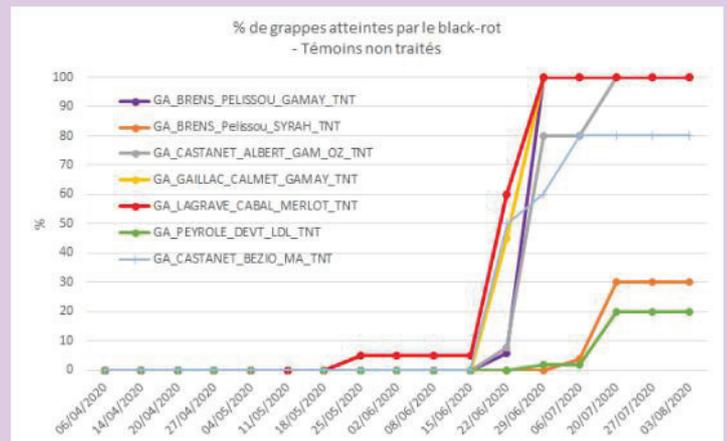
* Impact sur la récolte quasi nul.

Le black-rot : précoce, pression élevée dans les TNT

Les observations

Le black-rot apparaît sur feuilles vers le 10 mai, sur l'ensemble des témoins non traités et également sur certaines parcelles de référence. Une semaine plus tard, des symptômes sont signalés sur rameaux et jeunes grappes. Ces contaminations sont à relier aux forts cumuls enregistrés sur la troisième décennie d'avril. Dans les témoins non traités, une progression significative des symptômes sur grappes est observée vers le 20 juin, suite aux pluies contaminantes de début juin. En l'absence de traitement, les symptômes progressent rapidement. Fin juin, 80% des grappes sont atteintes sur les témoins non traités de Castanet et 100% des grappes sur les TNT de Lagrave, Gaillac, et Brens.

Au vignoble, les premiers symptômes sur baies apparaissent vers le 20 juin, ils ne concernent que quelques grains. Fin juin, les dégâts progressent légèrement, mais restent sporadiques. En juillet, la sécheresse s'installe, les symptômes évoluent peu.



La pression 2020 :

Les pluies contaminantes de la troisième décennie d'avril engendrent les premiers symptômes sur feuilles, vers le 10 mai. Avec les pluies de début juin, la pression augmente et les premiers symptômes sur baies sont signalés trois semaines plus tard. Au vignoble, les dégâts sont ponctuels et se limitent à quelques baies. En juillet, la vigilance peut être relâchée, les précipitations sont rares et la véraison est enclenchée.

Dans la majorité des situations les traitements mis en oeuvre par les vigneron ont permis de limiter l'impact de la maladie. Cette année confirme, l'importance de démarrer la protection dès le stade 3 feuilles (stade atteint vers le 15 avril en 2020), si des pluies significatives sont annoncées. Ces applications ont permis de contrôler les pluies contaminantes du mois d'avril.

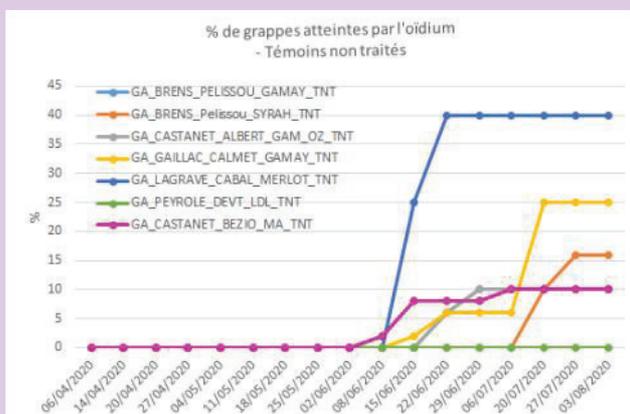
Mesures prophylactiques : afin de diminuer les sources d'inoculum, éliminer les baies momifiées et les rameaux atteints, notamment sur les tailles rases (TRP).

A RETENIR

* Dégâts ponctuels et de faible intensité.

L'oïdium: régulièrement observé

Les observations



Les premiers symptômes d'oïdium sur grappes sont décelés vers le 10 juin, sur le TNT de Castanet et au vignoble sur parcelles sensibles.

En juillet, l'oïdium est présent sur grappes dans la quasi totalité des TNT, le Merlot de Lagrave est le plus attaqué avec 40% de grappes atteintes. Au vignoble, l'oïdium sur grappes est régulièrement visible et ne se limite pas aux parcelles sensibles. Le plus souvent, seules quelques baies sont impactées, ponctuellement les dégâts sont plus importants. Sur

les parcelles de référence du réseau d'observation, la maladie est bien contrôlée par les traitements mis en oeuvre.



La pression 2020

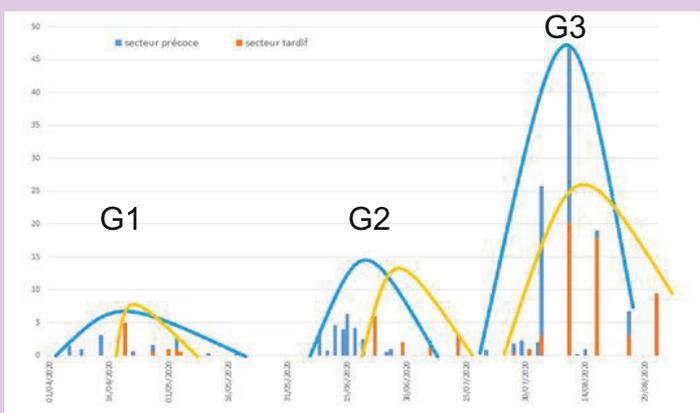
Les premiers symptômes sur feuilles sont recensés vers le 10 mai sur des parcelles à historique, de Chardonnay, Gamay, et Carignan. L'oïdium apparaît sur grappes vers le 10 juin. Il est régulièrement observé sur grappes jusqu'au stade "mi-véraison". En septembre, quelques symptômes sur feuilles sont signalés principalement sur Gamay, Mauzac et Muscadelle. Globalement, la pression reste modérée, les dégâts sont de faible intensité et n'ont que peu

d'incidence sur la qualité de la vendange, hormis sur quelques parcelles sensibles ou à historique.

A RETENIR

* Régulièrement observé, mais peu d'incidence.

Les vers de la grappe : problématique à ne pas négliger



Pour l'eudémis :

- * Le premier vol démarre début avril, il se déroule sur environ 1 mois.

- * Le vol de G2 débute vers le 8 juin, les captures se poursuivent jusqu'à mi juillet. L'interruption des captures entre le vol de G2 et de G3 est de courte durée. Un décalage d'environ quinze jours est observé entre secteurs précoces et secteurs tardifs.

- * Le vol de G3 débute vers le 25 juillet, le nombre de papillons capturés est élevé. Le décalage est d'environ une semaine entre secteurs précoces et secteurs tardifs.

- * Les dégâts (glomérules ou perforations) sont présents de manière régulière à chaque génération. La pression est particulièrement élevée en deuxième et troisième génération.

- * La troisième génération se caractérise par un nombre de papillons et de pontes significatif. Ponctuellement les dégâts

peuvent être importants en septembre, en particulier sur les cépages tardifs.

Pour l'eulia:

Les captures sont significatives sur certains postes de piègeage. Quelques morsures sont observées ponctuellement, mais sont sans conséquence sur la qualité de la vendange.

Eudémis vs Eulia



A RETENIR

* Pression élevée en G2 et G3.

La flavescence dorée : une forte extériorisation

La Flavescence dorée reste une problématique d'actualité. De nombreux pieds atteints sont recensés sur le vignoble. Dans tous les cas, **il faut éliminer les pieds atteints qui constituent un réservoir de phytoplasme** et lorsque c'est possible bien nettoyer les abords de parcelles où les repousses de vignes ensauvagées (souvent des porte-greffes) sont des porteurs de phytoplasmes sans expression flagrante des symptômes. Les traitements contre le vecteur *Scaphoideus titanus* sont aussi obligatoires. Le vignoble de Gaillac est en "aménagement de lutte" depuis 2012, 2 traitements larvaires doivent être appliqués. Un troisième traitement peut être réalisé, il est obligatoire pour les vignes mères et soumis à l'analyse du risque sur les autres parcelles. Les situations les plus à risque sont celles avec présence de pieds contaminés lors de la prospection de l'année précédente, les parcelles situées dans l'environnement proche de friches de vigne et celles à proximité de foyers détectés.

En 2020, la DRAAF a fixé les dates de traitement suivantes:

- Le T1: entre le 1er et le 15 juin.
- Le T2: en agriculture biologique, du 11 au 25 juin et en conventionnel du 16 au 30 juin.
- Le T3 (non obligatoire): il est à réaliser en agriculture biologique, du 21 juin au 5 juillet. En conventionnel le T3 s'effectue sur les adultes, du 22 juillet au 5 août.

Pied de Fer servadou atteint de Flavescence dorée (CA81)

Depuis 2014, une prospection est réalisée sur le vignoble par la Maison des Vins et depuis 2019 par la FDGDON 81, en partenariat avec la CA81 et la DRAAF.

Le nombre d'ha prospectés est conséquent et la connaissance de plus en plus fine du vignoble permet la détection de foyers encore méconnus.

	Nbre ha prospectés	Nbre de pieds détectés hors foyers	Nbre pieds détectés/ha hors foyers	Nbre foyers	Nbre de pieds détectés dans les foyers
2014	2930	5162	1,76	3	2873
2015	3555	6749	1,90	6	2663
2016	2690	2855	1,06	1	650
2017	2719	8438	3,10	9	13273
2018	3130	6265	2,00	1	1280
2019	4110	10 276	2,5	8	5910

Résultats de la prospection depuis 2014. Les chiffres 2020 seront publiés ultérieurement, lorsque la prospection sera terminée.



A RETENIR

* Problématique récurrente, éliminez les pieds atteints.

Les autres problématiques

Excoriose

Au printemps, l'absence de pluie sur la période de sensibilité qui s'étend du stade "éclatement des bourgeons" à "sortie des feuilles", limite le risque de contamination. Les symptômes sont discrets cette année, ils sont essentiellement présents sur des parcelles tardives sans traitement avant le stade "sortie des premières feuilles".

Maladies du bois

Des symptômes d'apoplexie sont régulièrement observés, notamment suite aux épisodes de fortes chaleurs. L'impact des maladies du bois est en progression cette année. L'ensemble des cépages est touché avec une prédominance sur, les Fer, Duras, Sauvignon, Loin de l'Oeil et Cabernet sauvignon.

Erinose

Cette attaque d'acariens est en recrudescence depuis plusieurs années. Des symptômes sont observés sur feuilles dès le débourrement. Puis sur les parcelles fortement impactées, les symptômes se propagent sur jeunes pousses durant les mois de mai et juin. Généralement, les symptômes sont bénins mais en cas de populations importantes, ils peuvent parfois atteindre les inflorescences. Cette année, les dégâts ont eu moins d'impact. La pousse active de la vigne permet une dilution rapide des symptômes dans la végétation.

Galles phylloxériques

Au printemps, ces galles sont fréquemment observées sur le vignoble, elles progressent ensuite sur jeunes pousses au mois de juin. Attention à ne pas confondre avec l'érinose.

Cicadelle verte

Les premières larves de cicadelle verte apparaissent début mai et les générations se succèdent au cours de la période estivale. Quelques grillures sont observées à partir du 20 juin, sur Fer servadou, Gamay, Syrah et Duras. En fin de saison, les parcelles de Fer servadou sont souvent très impactées.



Symptômes d'excoriose visibles au moment de la taille (CA81)



Symptômes d'érinose sur feuilles (CA81)



Symptômes de galles de phylloxéra (CA81)



Larves de cicadelle verte (Vinovalie)

Les vendanges 2020

La précocité caractérise la campagne 2020, le débourrement est observé vers le 25 mars. Après les températures clémentes de l'hiver, la douceur se poursuit au printemps. La floraison se déroule dans de bonnes conditions, elle débute avec 15 jours d'avance par rapport à 2019. Quant aux premiers signes de véraison, ils sont observés avec 3 semaines d'avance par rapport à la campagne précédente. Les vendanges débutent mi-août avec une sécheresse persistante et des températures estivales. Elles se terminent fin septembre, avec au final des rendements moins impactés que prévu par le manque d'eau.



Dégâts de grêle 13/06/2020 (CA81)



Symptômes d'échaudage (CA81)

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Merci
de votre
collaboration!



Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,
Marie laure MURATET
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03
ml.muratet@tarn.chambagri.fr _ 07.80.56.95.60

